DOSSIER 2

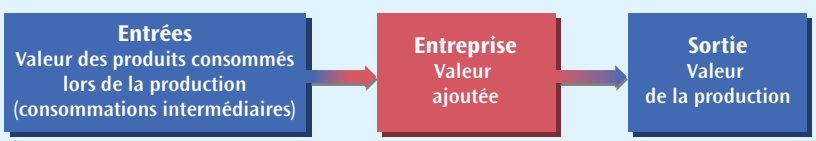
La valeur ajoutée, résultat de la combinaison productive

Une entreprise doit acheter un certain nombre des éléments qui lui sont nécessaires. Comment déterminer alors le supplément de richesses, c'est-à-dire la « valeur ajoutée », qui est dû à la seule activité de cette entreprise ? Comment s'effectue le partage de cette valeur ajoutée et peut-il susciter des conflits ?

A. Définir la valeur ajoutée et ses composantes

9 Première approche de la valeur ajoutée : les poteries « tradition »

Paul est un potier qui a décidé de fabriquer ses différents produits selon une méthode totalement traditionnelle : il utilise un tour en bois qu'il actionne au pied et réalise des produits bruts en terre cuite qu'il fait cuire dans un four à bois. Les produits qu'il devra consommer pour réaliser sa production sont donc très limités. Pour fabriquer les dix plats qui cuiront simultanément dans son four, on suppose qu'il consomme 10 euros d'argile, 0,40 euro d'eau et 3 euros de bois. Il met alors en vente ses plats à 10 euros pièce.



Questions

1. Calculer : complétez le schéma en calculant le montant des trois valeurs représentées pour 10 plats.

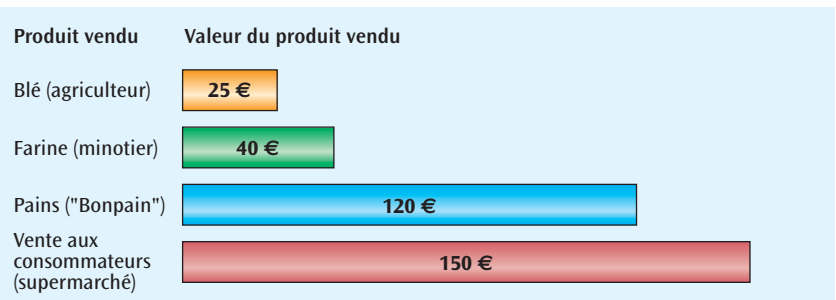
2. Justifier : pourquoi le tour en bois n'apparaît-il pas dans les produits consommés ?

3. Expliquer : comment comprenez-vous l'expression « valeur ajoutée » à partir de cet exemple ?

4. Déduire : que permet de rémunérer la valeur ajoutée ainsi calculée ?

10 Du blé au pain de mie

L'entreprise « Bonpain » fabrique toutes sortes de pains de mie. La mise en vente du produit a exigé plusieurs transformations à partir de la matière première de base : le blé. Différents acteurs sont donc intervenus : l'agriculteur qui a produit le blé, le minotier qui a transformé le blé en farine, l'entreprise «Bonpain» et enfin le centre commercial, qui se charge d'écouler les pains de mie. Si l'on néglige, pour simplifier, les autres consommations intermédiaires utilisées par les quatre acteurs, on décompose ainsi leur participation respective pour la production et la vente de 100 pains de mie au prix moyen de 1,50 euro :



Questions

1. Compléter : comment peut-on calculer et faire apparaître sur le schéma la valeur ajoutée par chacun des acteurs ?

2. Expliquer : dans quel sens peut-on dire que le centre commercial ajoute de la valeur au produit proposé ?

3. Analyser : pour mesurer les richesses créées par l'ensemble des acteurs, pourquoi faut-il faire la somme des valeurs ajoutées par chacun et non la somme des valeurs vendues par chacun (25 + 40 + 120 + 150 = 335 euros) ?

4. Déduire : à quoi correspond alors la valeur des pains vendus aux consommateurs ?

11 Comment se répartit la valeur ajoutée ?

Une fois retirés les impôts à la production (taxe professionnelle…), la valeur ajoutée est partagée entre les salaires et les charges sociales (la rémunération du travail) et l'excédent brut d'exploitation (la rémunération du capital ou bénéfice). Cet excédent, soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, sert à financer les investissements et à rémunérer les apporteurs de capitaux (prêteurs et propriétaires). Le partage du revenu qui en découle est souvent mesuré par le taux de marge, qui rapporte la rémunération du capital au revenu total dégagé par la production, revenu que représente la valeur ajoutée. Ce taux de marge dépend évidemment beaucoup de la quantité relative de main-d'œuvre utilisée pour obtenir une production. Il est ainsi bien plus élevé dans la production et la distribution d'énergie (environ 60 %) que dans le bâtiment (environ 30 %), secteur bien plus intense en main-d'œuvre.

Il n'existe pas de loi économique précise déterminant un taux de marge idéal. Tout au plus peut-on imaginer qu'un partage du revenu trop favorable au capital risque d'entraîner la faiblesse de la consommation, car les salaires sont davantage consommés que les profits. À l'inverse, un partage trop favorable au travail pénalise l'investissement, car les capitalistes manquent de moyens financiers et d'incitations à investir. Le partage du revenu devrait donc rester stable. C'est ce qu'on observe en général, le partage se maintenant autour de deux tiers pour le travail et un tiers pour le capital. Aussi est-il frappant de constater que la part des salaires dans le revenu a connu en France de très fortes variations depuis le début des années 1970.

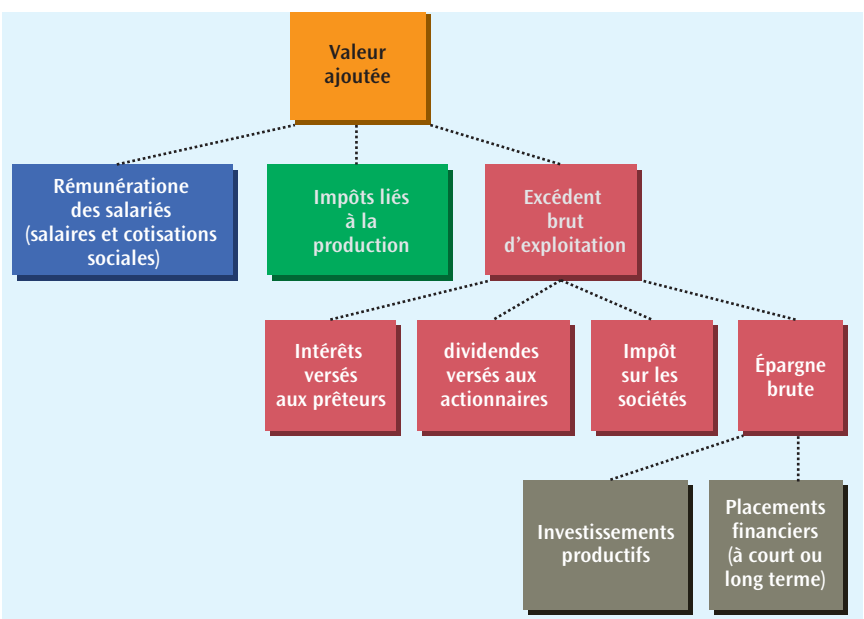
Arnaud Parienty,
« Le partage de la valeur ajoutée »,
Alternatives économiques, n° 219,
novembre 2003.

Questions

1. Déduire : pourquoi le taux de marge est-il plus élevé dans le secteur de l'énergie que dans celui du bâtiment ?

2. Expliquer : quelles sont les différentes conséquences d'un partage de la valeur ajoutée trop favorable au capital ? au travail ?

12 Le partage des richesses créées par l'entreprise



Source : Dominique Sicot, *Alternatives économiques*, n° 132, décembre 1995.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les investissements productifs distingués dans le schéma, on trouve les amortissements, c'est-à-dire les sommes que l'entreprise a le droit de mettre de côté pour compenser l'usure progressive de son capital fixe.

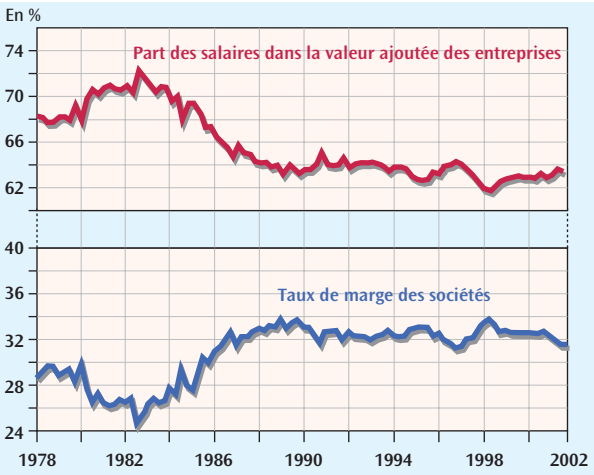
Questions

1. Déduire : d'après le document 11, qu'est-ce qui distingue les impôts liés à la production et l'impôt sur les sociétés ?

2. Expliquer : pourquoi l'épargne brute est-elle systématiquement investie ou placée et non simplement mise en réserve ?

B. Les enjeux des transformations du partage de la valeur ajoutée

13 Les modifications du partage de la valeur ajoutée en France (1978-2002)



Source : *État de la France*, 2002 et *L'Économie française*, 2002.

Questions

1. Distinguer : quelles sont les trois périodes que l'on peut faire apparaître à partir de ce graphique ?

2. Déduire : quelles sont les conséquences de ces différentes évolutions du partage de la valeur ajoutée ?

14 Le partage de la valeur ajoutée résulte d'un rapport de force

Dans un premier temps, la part des salaires a augmenté dans de grandes proportions, atteignant des niveaux inconnus jusqu'alors. […]

La hausse des salaires dépend en grande partie du rapport de force entre capital et travail, entre syndicats et employeurs. Dans les années 1970, ce rapport est plutôt favorable aux salariés. […] Il a fallu pas mal de temps avant que les salariés acceptent l'idée que la croissance avait durablement ralenti, et qu'il n'était donc plus possible d'exiger 3 % à 5 % d'augmentation du pouvoir d'achat chaque année. Cependant, ces hausses de salaire rapides ont incité les entreprises à économiser le travail, en substituant le capital au travail. […] Cette réduction d'emploi a compensé, mais en partie seulement, l'impact de la hausse des salaires.

Les conséquences de ce déséquilibre sont sérieuses : l'investissement recule et le capital vieillit. Le gouvernement décide alors une politique de rigueur (mars 1983), marquée notamment par le blocage provisoire des salaires. Cette politique mais aussi la montée du chômage déplacent les rapports de force en faveur du capital, et l'évolution du partage de la valeur ajoutée s'inverse de façon spectaculaire. […] Mais cette correction va plus loin que le simple retour à l'équilibre antérieur : la part des salaires est réduite bien en deçà des niveaux moyens de long terme […] même si une timide remontée de la part des salaires a été observée ces dernières années, qui provient principalement de la hausse de l'emploi entre 1998 et 2001. […]

Aujourd'hui la volonté de modifier le partage de la valeur ajoutée peut avoir comme motifs un souci de justice, les salaires ayant augmenté nettement moins vite que les revenus de la propriété depuis vingt ans, et un souci d'efficacité économique, la demande de consommation des ménages manquant de vigueur.

Arnaud Parienty, « Le partage de la valeur ajoutée », *Alternatives économiques*, n° 219, novembre 2003.

DÉFINITION

■ **Pouvoir d'achat** : quantité de biens et de services que le revenu permet d'acheter. Le pouvoir d'achat dépend à la fois du revenu et des prix des biens et services.

Questions

1. Expliquer : retrouve-t-on dans ce document les trois périodes dégagées dans le schéma précédent (doc. 13) ?

2. Lire : que signifie la phrase soulignée ?

15 Les exigences croissantes des actionnaires et leurs effets

L'actionnaire est devenu un partenaire actif, voire dominant [des firmes] : c'est lui qu'il faut choyer, attirer, rassurer, écouter, puisqu'il détient le nerf de la guerre.

Le salariat en subit les conséquences, et pas seulement parce que sa part du gâteau se réduit devant les exigences croissantes des financeurs. D'une part, le mode de rémunération évolue : les éléments variables, indexés sur les résultats de l'entreprise, se développent, […]. De plus en plus, c'est le travail qui assume le risque de l'entreprise, puisque sa rémunération dépend en partie du résultat, tandis que les dirigeants assurent au capital une promesse de rémunération stable.

D'autre part, l'entreprise ne conserve que les activités dans lesquelles elle est en mesure de dégager la rentabilité minimale exigée par les marchés financiers et les actionnaires. Elle externalise le reste. De ce fait, ceux dont le travail n'apporte qu'une valorisation faible pour l'entreprise écopent des salaires faibles et stagnants, des contrats précaires. Quant à ceux dont le « capital humain » est une richesse pour l'entreprise, ils ont droit aux carrières brillantes et aux rémunérations variables, sources d'enrichissement potentiel.

Dominique CHARPENTIER, *Alternatives économiques*, hors-série, n° 48, 2e trimestre 2001.

DÉFINITION

■ **Externalisation :** consiste, pour une entreprise, à abandonner à des sous-traitants des activités qu'elle considère comme annexes ou moins rentables pour elle.

Questions

1. Expliquer : pourquoi les entreprises doivent-elles de plus en plus veiller à garantir des rémunérations élevées à leurs actionnaires ?

2. Déduire : quelles sont les conséquences de ces préoccupations sur la situation des salariés ?

Activités

Réviser

1 La valeur ajoutée, résultat de la combinaison productive

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes.

1. La valeur ajoutée d'une entreprise correspond à son chiffre d'affaires.

2. Les consommations intermédiaires ne sont pas incluses dans la valeur ajoutée.

3. La valeur ajoutée sert uniquement à rémunérer le travail et le capital.

4. La part de la valeur ajoutée destinée aux actionnaires s'appelle l'excédent brut d'exploitation.

5. L'État peut influencer le partage de la valeur ajoutée.

6. Depuis les années 1980, le partage de la valeur ajoutée est favorable aux salaires.

Appliquer

2 Les effets du partage de la valeur ajoutée



Source : G. MATHIEU, *Alternatives économiques*, n° 203, mai 2002.

1. Quelles sont les raisons qui pousssent les entrepreneurs à remplacer leurs salariés par des robots ?

2. En quoi ce dessin reflète-t-il le conflit pour le partage de la valeur ajoutée évoqué dans le document 11, p. 141 ?

Faire la synthèse

3 Quelle évolution ?

À partir des documents 11 à 14 (p. 141-142), distinguez deux phases principales dans l'évolution du partage de la valeur ajoutée en France, en précisant, dans chacun des cas, les avantages et les limites pour les entreprises, pour les ménages et pour l'économie dans son ensemble.